
COMMUNIQUE DE PRESSE
REPLACEMENTS DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE
ENFANCE
LES SYNDICATS TIRENT LA SONNETTE D'ALARME
DEPOT D'UNE PETITION

Les remplacements du personnel éducatif dans les structure d'accueil de de la petite enfance ne sont plus correctement assurés. Les directives du Service de la petite enfance de la Ville de Genève ainsi que la pratique consistant à ne plus remplacer les premiers jours d'absences et à avoir recours à du personnel interne ont des conséquences néfastes:

- Les normes d'encadrement ne sont pas toujours respectées
- les éducateurs-trices ne sont plus remplacés par du personnel diplômé
- les aides ne sont plus remplacées alors qu'ils-elles font partie des normes d'encadrement ;
- les jours de formation continue planifiés à l'avance sont annulés par manque de personnel
- après comptage des enfants, les enfants et/ou les adultes sont changés de groupe en cours de matinée ou en fin de journée pour faire coïncider le taux d'encadrement
- des pressions sont effectuées sur le personnel absent pour cause de maladie
- les jours de congés ne sont plus respectés, la planification est sans cesse chamboulée au dernier moment et le personnel à temps partiel est soumis à de fortes pressions pour accepter de pallier à l'absence de recours à du personnel de remplacement externe

Cette situation de surcharge provoque un cercle vicieux engendrant de nouvelles absences et de nouveaux besoins de remplacements. Par ailleurs, les pressions engendrent des conflits et le climat de travail se détériore. La « sur-adaptation » constante imposée aux équipes a pour conséquence un mal-être, de la démotivation et des épuisements professionnels.

Aujourd'hui, les conditions de travail des remplaçant-e-s les découragent à exercer cette activité : taux d'activité trop bas, travail sur appel, pas de cotisations au 2^{ème} pilier pour les contrats de moins de trois mois, pas de progression des annuités et du 13^{ème} salaire, pas de formation continue, etc.

Les syndicats SIT et SSP déposent aujourd'hui, au nom du personnel éducatif du secteur, une pétition à l'attention de la Conseillère administrative de la Ville de Genève, Madame Esther Alder, signée par plus de 600 personnes qui demandent :

- **le changement des directives sur les remplacements pour garantir un accueil de qualité et des conditions de travail correctes ;**
- **le remplacement du personnel dès le 1^{er} jour d'absence ;**
- **le respect de la CCT**
- **l'instauration d'un pool de remplacement subventionné par la Ville de Genève commun à toutes les institutions ;**
- **l'amélioration des conditions de travail du personnel de remplacement (fin du travail sur appel, engagement en CDI, augmentation des taux d'activité, affiliation à la caisse de la prévoyance, progression salariale et des primes dues à l'ancienneté selon de la CCT, notamment) ;**
- **la négociation des conditions de remplacement avec les organisations représentatives du personnel.**

La qualité de l'accueil est lésée par cette pratique. Aujourd'hui, il est impératif de prendre conscience que la qualité de l'accueil de nos enfants est tributaire des conditions de travail du personnel éducatif – la Ville de Genève doit prendre des mesures pour garantir une méthode de remplacement efficace. Il est temps que nos politiques prennent la mesure de la mission du secteur de la petite enfance et lui octroie les moyens nécessaires !

Genève, le 26 janvier 2017